



# UNION APICOLE HAUT-SAONOISE

## ADHESION 2019

NOM et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tel : .....

Mail : ..... Fax : .....

Numéro d'apiculteur (NAPI) : ..... Nombre de ruches : .....

Lieu d'implantation des ruchers : .....

Etes-vous assujetti à la T.V.A. : OUI  NON

Carte d'adhérent 2019 : Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour

### COTISATIONS OBLIGATOIRES

Cotisation syndicale (Cotisation éco-emballage comprise) : ..... 38 €

Cotisation sanitaire 0,80€ par ruche (jusqu'à 50 ruches) : 0,80€ X..... = €

Plus de 50 ruches : Cotisation arrêtée à 40€

### COTISATIONS FACULTATIVES

#### A-Abonnements (tarifs préférentiels) :

Abeilles et fleurs.....28,00€..... €

L'abeille de France.....28,00€..... €

Fruits et Abeilles.....28,00€..... €

Santé de l'abeille.....18.00€..... €

#### B-Assurances (tarifs préférentiels) *Ne cotiser que pour une option :*

**OPTION I :** Responsabilité civile : accidents, incendie, protection juridique :  
0.10€/par ruche..... €

**OPTION II :** Garantie option I +risque incendie des ruches et de leur  
contenu avec honoraires d'expert :0.65€ par ruche..... €

**OPTION III :** Garantie option I+II+vol, destruction, vandalisme,  
Transport des ruches et de leur contenu :0.95€ par ruche..... €

**OPTION IV :** Garantie option I+II+III+ mortalité des abeilles due aux empoisonnements  
Par pesticide ou maladie contagieuse (sauf varoosé) :2,10€ par ruche..... €  
(Avant le 30 mars) En cas d'analyse les frais restent à votre charge.....

**TOTAL :** €

L'assemblée générale aura lieu **le samedi 9 mars 2019 à 9h00**, Maison des agriculteurs à Vesoul

Participation au buffet froid : OUI  et joindre un chèque de 20€

NON.

N'agrafez pas, ne collez pas votre chèque, merci

A

le :

Signature

Adressez votre fiche d'adhésion à **M. TONNOT jacques-  
8, Grande rue- 70230 - FILAIN**